

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur CHAUVEAUX

Convocation et affichage : 22/10/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

**OBJET : PROJET SAVOIR ROULER A VÉLO POUR LA CLASSE DE BEVONS**

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'enseignante de l'école de Bevons souhaite faire bénéficier ses élèves d'une formation « savoir rouler à vélo » au printemps 2025.

Cette formation d'une durée de 10 heures répartie en 8 séances serait animée par un éducateur sportif pour l'apprentissage du vélo et par l'enseignante de l'école.

Le coût du projet s'élève à 1300 € et peut bénéficier d'une subvention de 50 %. Le solde de la dépense serait pris en charge par les communes au prorata d'une nombre d'enfants de la commune fréquentant l'école.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette proposition.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :**

- valide le projet présenté ci-dessus « savoir rouler à vélo »
- valide le principe d'une participation de la commune pour cette animation.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, VALBELLE le 31 octobre 2024.

Le Maire,

**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire  
Raymond GROS